

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	46 (2019)
Heft:	3
Artikel:	Le service civil est en pleine forme et l'armée perd des plumes
Autor:	Herzog, Stéphane
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912767

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le service civil est en pleine forme et l'armée perd des plumes

Des milliers d'appelés préfèrent offrir à la patrie 368 jours de travail communautaire plutôt que de faire l'armée. Le Conseil fédéral veut resserrer cette voie, ouverte par des jeunes réfractaires dans les années 1970.

STÉPHANE HERZOG

Aujourd'hui, un jeune qui souhaite servir son pays «autrement qu'en gardant un pont avec un fusil», comme dit le jeune civiliste Léo Tinguely, 21 ans, peut choisir d'effectuer un service civil. Le pays lui demandera de faire la «preuve par l'acte» de son désir d'objecter au service militaire. Ce concept consiste à multiplier par une fois et demi les jours dûs à la Nation, soit 368 jours à la place des 245 prévus pour les soldats.

De nombreux Suisses jugent que le jeu en vaut la chandelle. «J'ai adoré cette expérience», raconte Samuel Christen, 31 ans, qui a effectué son service civil dans une clinique au Noirmont (JU). Sa mission comme technicien de service a permis à ce polymécanicien, non pas de progresser dans son métier, mais «d'aider son pays sans payer la taxe militaire». A 43 ans Milan*, haut-fonctionnaire à l'Etat de Genève a fait son école de recrues en 1995 dans les chars à Thun, avant de bifurquer vers le service civil (créé en 1996). «J'ai vu les deux côtés de la médaille et au moins je n'ai pas été traître à la patrie», dit cet ancien journaliste né en ex-Yougoslavie, qui déclare avoir ressenti une répulsion épidermique à se servir d'une arme. Lors d'un exercice de tir, un caporal, qui jugeait ses performances médiocres, lui avait demandé d'imaginer qu'il tirait sur un homme des Balkans. «Je lui ai montré mon nom sur mon uniforme», se rappelle Milan. Le jeune universitaire servira ses jours restants dans une ONG de défense des droits de l'homme, puis comme professeur de gym au Service des Loisirs de la Jeunesse.

L'aptitude au service militaire comme condition du service civil

Depuis 2009, les Suisses qui souhaitent suivre cette voie non-guerrière, n'ont plus à passer un examen de conscience devant une commission. Ils doivent cependant être aptes au service militaire et aller chercher leur mission civile tout seuls. C'est ce que raconte Léo Tinguely, étudiant en socio-logie et en travail social à Fribourg, qui a fait son service civil au sein du Tremplin, une fondation d'aide aux personnes toxicomanes. «Le recrutement dure deux jours. On nous parle comme à des bêtes et on passe beaucoup de temps à attendre», estime Léo, qui regrette que durant son recrutement, en décembre 2016, aucune information n'ait été don-



née au sujet du service civil. Léo n'a pas simulé une maladie. Il a fait sa demande à l'issue du recrutement, devant un haut-gradé, qui lui a communiqué son affectation militaire pour février. Il a dû aller vite pour remplir les démarches en vue du service civil, qui se déroulent intégralement sur Internet. Léo a commencé sa mission au Tremplin en octobre 2017, effectuant 313 jours de travail. Il lui reste encore environ 40 jours pour boucler l'opération.

La durée supérieure du service civil est généralement ressentie comme une contrainte, ainsi que les démarches

Un civiliste en pleine action, servant le repas de midi dans une école de Kehrsatz, près de Berne.
Photo Keystone

«La preuve de l'existence de Dieu», un hommage à des pionniers du service civil

C'est l'histoire rocambolesque d'une bande de jeunes contestataires, revendiquant un service civil en Suisse, qui déposent leurs armes et leurs uniformes devant le Palais fédéral, et qui font déchirer leur livret militaire par des femmes. Ainsi va l'action qui s'est déroulée le 22 avril 1971 à Berne. Elle constitue le point de départ du film du Genevois Fred Baillif. Projeté à Genève le 14 mars 2019 dans le cadre du *Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève*, ce faux documentaire sous forme d'hommage brasse des questions qui ont trait au militantisme, mais aussi «au statut des seniors dans notre société, qui une fois leur travail terminé, sont jetés hors de la société», dénonce le réalisateur.

«La preuve scientifique de l'existence de Dieu» est jouée par des protagonistes de cette action militante, lesquels donnent la réplique à des acteurs confirmés, que sont Jean-Luc Bideau et Irène Jacob. Dans le film, six contestataires seniors militent contre les exportations d'armes et font le choix du terrorisme en faisant exploser une usine d'armes. Dans la réalité, l'action menée à Berne entraînera des peines allant jusqu'à 4 mois et demi fermes, raconte Alain

Simonin, un des acteurs de cette épopée.

L'opération des Genevois avait impliqué 22 hommes et 8 femmes. Elle avait été préparée avec l'aide de deux avocats genevois, futurs conseillers d'Etat: Christian Grobet et Bernard Ziegler. Objectif? Prévoir un délit qui entraîne des condamnations pénales et qui incrimine les femmes, celui de dilapidation de matériel militaire. Au final l'objectif de ce groupe, qui comportait notamment un théologien et un garagiste, ne sera pas atteint. Il s'agissait d'obtenir une condamnation collective, donc un procès politique, mais chacun sera jugé séparément et les femmes seront relaxées. Le groupe



Michel Sermet Photo fresh prod



Alain Simonin Photo fresh prod

obtiendra une réponse sur le fond, signée par le Conseil fédéral, à qui avait été livré un manifeste de 400 pages sur le service civil. «Notre engagement a eu un poids sur la création d'un service civil», juge Michel Sermet, qui a purgé sa peine à Genève.

Parti d'un groupe militant genevois, qui avait mis sur pied un service à la population incarnant un service civil, le mouvement pour un service civil à la communauté s'était répliqué dans d'autres cantons romands et avait suscité l'appui d'intellectuels des deux côtés de la Sarine. «Nous avons payé pour notre action, et notre condamnation nous a apporté de la crédibilité», se réjouit rétrospectivement Alain Simonin. [SH]

pour y accéder, mais les civilistes, outre l'intérêt intrinsèque qu'ils prêtent à leurs missions, pointent de nombreux avantages par rapport au service militaire. Le premier est la possibilité de rentrer chez soi le soir. Le deuxième a trait au défraiement de cette activité en plus des sommes versées aux appelés par l'Assurance perte de gains. Léo a touché 500 francs supplémentaires de la part du Tremplin, pour un total de 2300 francs mensuels. Mieux qu'à l'armée. Autre bénéfice, la délivrance de certificats de travail. «J'ai pu faire valoir mon expérience dans l'ONG où j'ai fait mon service

civil», raconte Milan, ce qui n'aurait pas été le cas avec un service militaire, même si celui-ci peut dans certains cas ouvrir des portes.

Le Conseil fédéral veut freiner le service civil

Le service civil répond des besoins dans le social, la santé et l'éducation et il séduit de plus en plus de jeunes. Entre 2010 et 2017, le nombre de jours effectués au sein du service civil a plus que doublé, passant de 878 000 à 1,78 millions,

avec 6785 admissions en 2017 et près de 48 000 civilistes listés à la fin de cette année-là. Alerté par ce succès, le Conseil fédéral a lancé une offensive visant à diminuer l'attractivité du service civil. Il a décidé de s'attaquer en particulier aux hommes ayant déjà fait du service militaire et souhaitant le quitter. Objectif de ces mesures? «Faire respecter le principe selon lequel, il n'y a pas de libre choix entre le service militaire et le service civil», indique le Conseil fédéral, ce qui est ambigu, puisque c'est la «preuve par l'acte» qui est prise en compte. Le gouvernement s'inquiète en particulier d'une fuite de ses cadres et spécialistes vers un service non-armé. En 2018, sur 6205 admissions, 2264 provenaient en effet de militaires ayant terminé leur école de recrues avec 350 d'officiers et sous-officiers. Le gouvernement pointe «une perte de connaissances et de compétences en matière de conduite et la perte de savoir-faire technique».

Le choix de la petite porte pour éviter l'armée

Les critiques contre cette politique sont nombreuses. Lui-même civiliste en 2004, le conseiller communal socialiste lausannois Benoît Gaillard dénonce une fuite des appelés par la «petite porte». Le taux moyen d'aptitude au service militaire varie entre 83 % et 55 % selon les cantons. «Aujourd'hui, le non à l'armée, c'est l'inaptitude au service sur la base d'un certificat plus ou moins sérieux, or il faudrait



La provocation en route vers le service civil: des protestataires déposent leurs armes et uniformes devant le Palais fédéral (22 avril 1971)
Photo archives m&d

plutôt encourager le service au pays. En fait, le Conseil fédéral est sous la pression de la droite et ne veut pas donner l'impression de favoriser des solutions alternatives au service militaire. Il préfère donc tolérer la sortie du militaire par la petite porte. L'élu juge aussi que ce système exclut les femmes.

«La vocation de l'armée suisse n'est pas mauvaise», dit Milan, qui juge que «celle-ci devrait développer une autre narration, afin d'attirer plus de jeunes». Et la défense du pays en cas d'agression? «Une illusion, car c'est opposer un timbre poste à des puissances nucléaires. Il faudrait plutôt une armée tournée vers des missions de pacification», avance l'ancien soldat.

*Prénom d'emprunt.

*Abonnez-vous à la newsletter de
l'Organisation des Suisses de l'étranger
et restez informé où que vous soyez:
www.aso.ch/fr/information/newsletter*

